Numéro de version 1.0 Date d'impression: 05-04-2022

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit.

Nom du produit: FibroTech Peinture de reparation – Noir.

UFI: P300-W0XH-N00Q-G8DT

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Emploi de la substance / de la préparation:

Peinture pour réparation.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Fournisseur: TreeTops A/S

Bavnevej 32, 6580 Vamdrup Danemark Tel.: 70 266 233

Courriel: info@treetops.dk

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre antipoison de Paris, Tel: +33 (0)1 40 05 48 48. Numéro ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon règlement (CE) nº 1272/2008 (CLP):

Flam. Aerosol 1: H222 - H229, Eye Irrit. 2; H319, STOT SE 3; H336. EUH066.

2.2 Éléments d'étiquetage nº 1272/2008 (CLP):

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement:

Attention

Contient: Acétone, 1-méthoxy-2-propanol, butanone.

Mentions de danger:

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Numéro de version 1.0 Date d'impression: 05-04-2022

Conseils de prudence

Généraux:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Autres informations:

Etiquetage supplémentaire:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3 Autres dangers.

Le produit contient du produit solvant organique. L'exposition répétée aux produits solvants organiques peut provoquer des lésions du système nerveux et des organes internes tels que le foie et les reins.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances:

Le produit est un mélange.

3.2 Mélanges:

N°CAS/EINECS	N°REACH	Nom chimique	%	Classification
68476-85-7 / 270-704-2	-	Gaz de pétrole liquéfiés	30<60	Flam. Gas. 1; H220.
67-64-1 / 200-662-2	01-2119471330- 49	Acétone	30<30	Flam. Liq. 2; H225, Eye Irrit. 2, H319, STOT SE 3, H336.
108-65-6 / 203-603-9	01-2119475791- 29	Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	5<10	Flam. Liq. 3; H226.

Numéro de version 1.0 Date d'impression: 05-04-2022

1330-20-7 / 215-535-7	01-2119488216- 32	Xylène	5<10	Flam. Liq. 3; H226, Skin Irrit. 2; H315, Acute Tox. 4; H312+H332.
78-93-3 / 201-159-0	01-2119457290- 43	Butanone	1<5	Flam. Liq. 2; H225, Eye Irrit. 2; H319, STOT SE 3; H336.
107-98-2 / 203-539-1	01-2119457435- 35	1-méthoxy-2-propanol	1<5	Flam. Liq. 3; H226, STOT SE 3; H336.

Une explication complète des phrases H se trouve au point 16. Les valeurs limites d'hygiène de travail sont indiquées au point 8, à condition d'être disponibles.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours:

Généralités: Contacter un médecin si des symptômes apparaissent; lui montrer cette

fiche de données de sécurité.

Après inhalation: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où

elle peut confortablement respirer. Contacter un médecin si des

symptômes apparaissent.

Après contact avec la peau: Lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Laver rapidement avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion: Rincer immédiatement et abondamment la bouche avec de l'eau. Ne pas

provoquer de vomissement. Consulter un professionnel de la santé.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Irritation par contact avec les yeux.

Un contact répété peut provoquer une peau sèche ou fissurée. Une seule exposition peut provoquer les effets suivants : maux de tête,

nausées, vomissements. Peut affecter le système nerveux central.

Somnolence, vertiges, effets narcotiques possibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Traiter les symptômes.

Numéro de version 1.0 Date d'impression: 05-04-2022

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aérosol extrêmement inflammable.

Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser lorsqu'ils sont chauffés, en raison d'une accumulation excessive de pression. En cas d'incendie, des produits de décomposition nocifs peuvent se former, ne pas inhaler.

5.3 Conseils aux pompiers:

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y

compris une protection respiratoire.

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et disperser les

vapeurs.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Utiliser l'équipement de protection nécessaire - voir la section 8. Éviter l'inhalation des vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas fumer. Couper toutes les sources d'ignition possibles. Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Le sol/surface peut être glissant, faire attention pour éviter les chutes.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Evitez à tout prix tout type de déversement dans un milieu aqueux.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser du sable, de la terre, de la vermiculite, de la terre de diatomées pour contenir et recueillir les matériaux absorbants non combustibles et les placer dans un récipient fermé approprié pour l'élimination, conformément aux réglementations locales. Assurer une ventilation adéquate. Le produit est inflammable, utiliser des outils/équipements ne produisant pas d'étincelles.

Ne pas utiliser de solvants ou de diluants pour le nettoyage. Éliminer conformément à la section 13.

6.4 Référence à d'autres sections:

Voir section 8 pour les informations sur contrôles de l'exposition/protection individuelle.

Voir section 13 pour les informations sur l'élimination.

Numéro de version 1.0 Date d'impression: 05-04-2022

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter toute exposition inutile. Utiliser l'équipement de protection nécessaire - voir la section 8.

Laver les zones exposées après utilisation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Éviter de respirer les vapeurs/le brouillard. Assurer une ventilation suffisante pendant la manipulation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Si le produit est utilisé sur une flamme nue ou un matériau incandescent, les vapeurs de l'aérosol peuvent s'enflammer.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:

Ne pas stocker à proximité de sources de chaleur ni exposer à des températures élevées. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Conserver dans un endroit frais. Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir hors de portée des enfants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Le produit doit être utilisé uniquement pour les applications décrites dans la section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle - valeurs limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	VLEP-8h	VLTC	TMP N°	FT N°
Acétone	500 ppm 1210 mg/m³	1000 ppm 2420 mg/m³	84	3
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	50 ppm 275 mg/m³	100 ppm 550 mg/m³	-	221
Xylene	50 ppm 221 mg/m³	100 ppm 442 mg/m³	4bis, 84	77
1-méthoxy-2-propanol	50 ppm 188 mg/m³	100 ppm 375 mg/m³	84	221
Butanone	200 ppm 600 mg/m³	300 ppm 900 mg/m³	84	14

Numéro de version 1.0 Date d'impression: 05-04-2022

DNEL / PNEC:

-

8.2 Contrôles de l'exposition.

Mesures techniques de prevention.

Les concentrations dans l'air doivent être maintenues aussi faibles que possible et sous les valeurs limites concernées. Utilisez éventuellement une ventilation par aspiration localisée si la circulation ordinaire de l'air

dans le local de travail ne suffit pas.

Généralités: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Assurez-vous que des bassins oculaires sont

installés près des postes de travail. Éviter de respirer les

vapeurs/aérosols.

Mesures générales de protection et d'hygiène.

N'utilisez que les équipements de protection marqués CE.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Filtre A.

Protection des mains: Utilisez des gants. EN 374.

Option : Gants en nitrile/neoprene/PVC ≥480 min.

Protection des yeux : Porter étroitement des lunettes de protection en cas de risque de contact.

EN 166.

Protection de la peau : Portez des vêtements de protection appropriés.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement :

Les émissions provenant de ventilation ou du matériel de processus du travail doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux

exigences de la législation de protection de l'environnement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

État physique : Liquide/aérosol

Couleur: Noir

Odeur : Caractéristique

Point de fusion/point de congélation : Pas de données/ Non pertinent

Point d'ébullition : -41°C

Inflammabilité : Liquide et vapeurs inflammables. Limites inférieure et supérieure d'explosion : Pas de données/ Non pertinent

Point d'éclair : -40°C

Température d'auto-inflammation : Pas de données/ Non pertinent Viscosité cinématique : Pas de données/ Non pertinent Pas de données/ Non pertinent

Solubilité : Insoluble dans l'eau.

Coefficient de partage n-octanol/eau : Pas de données/ Non pertinent Pression de vapeur : Pas de données/ Non pertinent

Numéro de version 1.0 Date d'impression: 05-04-2022

Densité et/ou densité relative : 0,728 g/ml

Densité de vapeur relative : Pas de données/ Non pertinent Caractéristiques des particules : Pas de données/ Non pertinent

9.2 Autres informations.

Aucun.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité: Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2 Stabilité chimique: Chimiquement stable dans les conditions de stockage, de manipulation et

d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales

d'emploi.

10.4 Conditions à éviter: Éliminer toute source d'inflammation et tenir à l'écart de la chaleur, des

étincelles et de la lumière directe du soleil. Aérosol extrêmement

inflammable. Si la température augmente, il y a un risque d'explosion des

récipients, en raison de l'augmentation de la pression.

10.5 Matières incompatibles: Agents oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Le feu formera des fumées/gaz nocifs et irritants.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Toxicité aiguë : Non classées.

Corrosion cutanée/irritation

cutanée : Provoque une sévère irritation des yeux.

Lésions oculaires graves/

irritation oculaire: Non classées.

Respiratoires

Sensibilisation respiratoire

ou cutanée: Non classées.

Mutagénicité sur les

cellules germinales : Non classées.

Cancérogénicité : Non classées.

Toxicité pour la

reproduction (fertilité): Non classées.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles —

exposition unique : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Numéro de version 1.0 Date d'impression: 05-04-2022

Toxicité spécifique pour certains organes cibles —

exposition répétée : Non classées.

Danger par aspiration : Non classées.

11.2 Informations sur les autres dangers.

Propriétés perturbant le système endocrinien :

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un

perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Autres informations : Le produit contient du produit solvant organique. L'exposition répétée aux

produits solvants organiques peut provoquer des lésions du système

nerveux et des organes internes tels que le foie et les reins.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité:

Effets écotoxicologiques: Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.

12.2 Persistance et dégradabilité:

Le produit est attendu être biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Faible potentiel.

12.4 Mobilité dans le sol: Insoluble dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Ne contient pas de substance PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un

perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12.7 Autres effets néfastes:

Aucune information disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur.

Option:

Code CED: 16 05 04* gaz en récipients à pression (compris les halons) contenant des

substances dangereuses.

Collection de petites quantités, emballages propres et déchets :

Code CED: Le conteneur correctement nettoyé est éliminé conformément au matériel

d'emballage.

Option: emballages métalliques.

Numéro de version 1.0 Date d'impression: 05-04-2022

SECTION 14: Informations relatives au transport

Marchandises dangereuses.

	ADR/RID	IMDG/IMO	
14.1 Numéro ONU	1950	1950	
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS	AEROSOLS	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2/2.1	2/2.1	
14.4 Groupe d'emballage	Non pertinent.	Non pertinent.	
14.5 Dangers pour l'environnement EMS:	Non F-D, S-U	No F-D, S-U	
Autres informations:	LQ: 1 L. Tunnels: D	LQ: 1 L. Tunnels: D	

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Non pertinent.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non pertinent.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

DIRECTIVE 92/85/CEE DU CONSEIL Concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail. Directive 94/33/CE du Conseil, du 22 juin 1994, relative à la protection des jeunes au travail. L'arrêté du 30 juin 2004 modifié par l'arrêté du 9 février 2006, par l'arrêté du 26 octobre 2007 et par celui du 9 mai 2012. Règlement (CE) no 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP). CE no 2020/878.

Autres informations: Les personnes âgées de moins de 18 ans ne doivent pas travailler avec

ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une sur la sécurité chimique Évaluation / rapport (CSA / CSR) n'a pas été effectuée.

Numéro de version 1.0 Date d'impression: 05-04-2022

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H mentionnées sous les section 3:

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Autres informations:

Les informations sont basées sur nos connaissances actuelles et servent à décrire le produit en ce qui concerne les précautions de sécurité à prendre. Elles ne constituent pas une garantie des propriétés du produit décrit.

Homologué par:

SRS

www.msds-eu.com